

# **OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE**

## **les services de la Mairie**

### **ne seront plus ouverts au public le samedi matin**

Ainsi, concernant notamment le retrait des bons d'échange liés aux « survols », vous êtes désormais priés de bien vouloir venir les chercher à l'accueil de la Mairie pendant les horaires d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00). Vous pouvez également faire votre demande par courrier ou par mail à l'adresse suivante : [mairie@valloire.net](mailto:mairie@valloire.net) et retirer ensuite les forfaits directement aux caisses de la SEM Valloire.